

PAYSAGES ET MONUMENTS DU POITOU
Photographiés par Jules ROBUCHON

OYRON

- 1° Le château. Façade sur le petit parc.
- 2° Vue de l'aile dite de François Ier.
- 3° Entrée de la cour d'honneur, vue prise des quinconces.
- 4° L'église. Porte seigneuriale au nord.
- 5° Le château. Salle des Gardes (galerie des peintures).
- 6° L'église.. Chapelle latérale.
- 7° Tombeau de noble dame Philippe de Montmorency.
Tombeau de l'amiral Bonnavet.
- 8° Tombeau de messire Artus Gouffier.
Tombeau de messire Claude Gouffier.
- 9° Vue de la façade ouest.
- 10° Le château et l'église. Vue générale prise de la route de Saint-Jouin-de-Marnes.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

Cette simple notice, extraite d'un ouvrage plus étendu, une monographie qui ne sera peut-être jamais publiée, devrait avoir pour titre : Le Château d'Oyron, son église, son hospice et son bourg. C'est en effet le seigneur propriétaire du château qui a tout créé dans cette plaine immense, à peine ondulée, au sol argileux et calcaire, maigre et peu productif.

Au moyen âge, les seigneurs du pays possédaient une résidence dont les ruines de Leugny établissent l'existence certaine au xve siècle, et même bien antérieurement; c'est au xvie siècle seulement qu'ils remontèrent leur habitation, un véritable palais, à cinq cents mètres environ vers le couchant, au point culminant de la plaine, dominé seulement par les bois devenus le grand parc, vers le sud-ouest, dans la direction de Thouars.

La commune d'Oyron fait partie du canton de Thouars, dans l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres). Son chef-lieu est situé à environ trois kilomètres au sud de la station de Pas-de-Jeu sur le chemin de fer de Tours aux Sables-d'Olonne. Cette commune, peuplée de près de 900 habitants, offre une superficie totale de 2153 hectares, bâtie ou non ; dans cette surface le grand parc entre pour 590 hectares, le petit parc appartenant au château pour 71 hectares. — Ce petit parc appartient maintenant à divers propriétaires. On n'aurait jamais dû, pour toutes sortes de motifs, ni aucun prix, le séparer du château : c'est un malheur presque irréparable.

Les bois présentent une surface de 435 hectares; les landes 180 hectares, celles-ci toutes dans le grand parc; des vignes importantes couvrent une superficie de 120 hectares; il y a 13 hectares de prairies naturelles et 1415 hectares de terres cultivées ou bâties, sans compter les voies publiques. Ces voies sont assez nombreuses pour relier le bourg aux principales localités voisines. — Le chemin de grande communication n° 14 bis conduit d'un côté à Saint-Jouin-de-Marnes et Moncontour, de l'autre à Pas-de-Jeu, au port de la Dive et à la gare du chemin de fer de l'Etat. — Le chemin de moyenne communication n° 45, conduisant à Airvault, traverse Bilazay, au riche vignoble, et le petit bourg de Taizé. — Le chemin de moyenne communication n° 62 conduit à Thouars vers le sud, à Brié vers le nord. — Un autre chemin communal plus court et plus direct, relie Oyron à Thouars en traversant le grand parc : mais, bien que vers 1834 le baron d'Oyron ait été autorisé à le fermer par des barrières, sur les limites de son parc, entre dix heures du soir et quatre heures du matin, sous la condition expresse de l'entretenir carrossable à ses frais, il serait dit-on à grand-peine praticable, même aux grossières charrettes de travail.

La seigneurie d'Oyron, telle que nous la trouvons dans la possession de Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, marquis de Montespan, pair de France, au commencement du XVIIIe siècle, était plus étendue que la commune actuelle.

Il résulte en effet d'un arpentage exécuté en mai, juin, juillet et août 1713, par Hippolyte Matis de Versailles, que la seigneurie proprement dite d'Oyron était de 1637 arpents 51 perches; la baronnie de Cursais offrait une surface de 658 arpents 94 perches et demie; la baronnie de Moncontour 1405 arpents 33 perches ; ensemble une superficie de 3701 arpents 75 perches et demie, un peu plus de 2467 hectares.

Les deux baronnies ont été dispersées, vendues en détail dès le XVIIIe siècle, il n'en reste que deux tours à fière tournure qui dominent les environs, comme pour rappeler un passé déjà loin, mais non sans gloire. La seigneurie d'Oyron est encore, pour environ les trois quarts de son étendue, entre les mains de la famille de ce nom, divisée en deux branches distinctes.

La commune d'Oiron, — nous donnons à son nom l'orthographe administrative, — ne présente rien de bien intéressant en dehors de la partie bâtie; mais celle-ci est tout à fait exceptionnelle.

En arrivant par le chemin de fer de Tours aux Sables-d'Olonne, le voyageur voit de loin la masse imposante du château que domine la tour de l'église : et après avoir parcouru cette plaine monotone, dont les grands flots de verdure ne sont cependant pas sans charme, il laisse à gauche, sur le bord de la Dive aux rives ombreuses, la ferme et le moulin de Terzay, et atteint les murs du petit parc qu'il longe jusqu'à la porte principale du château.

Terzay, simple ferme aujourd'hui, montre des restes certains de fortifications assez sérieuses; on voit que le vieux manoir était entouré d'eaux vives, et défendu par des tourelles cantonnées en avant et en arrière sur les deux rives de la rivière de Dive. — Aussi les avons-nous relevés dans nos notes et croquis d'excursions au pays poitevin.

Ces notes ont été confirmées depuis par la découverte que nous avons faite d'une autorisation donnée le 6 mai 1574, par Louys de la Trémoille, duc de Thouars, à Vital de Contour, conseiller du Roy, son trésorier et receveur général en Bretagne, seigneur de Terzay, de fortifier ledit Terzay de pont-levis, tourelles, fossés et autres ouvrages.

Le 15 juin 1574, même autorisation fut donnée par Gilbert Gouffier, seigneur d'Oyron.

Enfin, au cours du mois d'août 1576, semblable autorisation par Henry, roy de France et de Pologne.

La porte principale du château est au centre d'une grille dont les extrémités s'appuient à deux pavillons ; — près de celui de gauche se trouvent les bâtiments de la ferme du petit parc ; en face de cette grille, d'immenses avenues de noyers conduisent au grand parc et dans diverses directions. — Ces avenues, aujourd'hui cultivées, sont les restes utilisés des dépendances grandioses d'un palais aux abords princiers.

On aperçoit derrière la grille une première grande cour bordée sur trois faces de murs ornés de pilastres ou de vases sculptés, ajourés d'arcades faisant communiquer autrefois avec la ferme, le potager, etc. ; plus loin, séparée de la première par des douves, une cour d'honneur ayant au fond le corps de logis principal du château, à droite et à gauche les deux ailes, d'époques et de dessins différents.

En suivant toujours les murs des dépendances du château, on arrive devant l'église, chef-d'œuvre de la Renaissance très bien conservé, malgré quelques fâcheuses restaurations récentes. Là sont les tombeaux de la famille de Gouffier dont nous aurons à parler plus loin.

Une rue conduit de l'église à la place principale où se trouvait la vieille halle en bois, aussi vieille que le château. La commune vient de la remplacer par une construction moderne au moins aussi commode et de formes relativement élégantes.

Cette place forme la rue principale du nord au sud; prolongée vers le midi, elle conduit dans le grand parc et à Thouars; prolongée vers le nord, elle prend le nom de rue de la Malasserie et débouche dans le petit parc; c'est dans cette rue que se trouve la maison de Cherpentier, l'un des collaborateurs dans la fabrication des faïences d'Oyron. Divers embranchements, à l'ouest, relie à la rue contournant le château pour aboutir à l'église, ils sont tous bordés de maisons, quelques-unes des XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècles, le plus grand nombre modernes. — Ceux de l'est, plus importants, conduisent, l'un à l'hospice fondé par Mme la marquise de Montespan, l'autre s'en va vers Saint-Jouin-de-Marnes, avec bifurcation vers Bilazay. En le descendant jusqu'au vieux manoir en ruine de Leugny, on remarque sur la droite la jolie villa de style moderne, que vient d'y faire bâtir la famille Millault-Baudin qui l'habite.

Le bourg d'Oiron est bien ancien, car dès le x^e siècle, en 955 ou 956, d'après Dom Fonteneau (tome VI, p. 197), un prêtre nommé Frotbeau donne à l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers une maison et des vignes situées dans la villa d'Oyron (in villa que dicitur Orioni), à la charge de payer un denier de cens à l'église Saint-Maurice.

Voici donc à peu près l'origine de ce bourg, que la Renaissance devait rendre célèbre et riche : au x^e siècle, quelques maisons et des vignes autour d'une église placée, comme celle d'aujourd'hui, sous le vocable de saint Maurice.

Les quelques lignes qui précèdent auraient à peu près tout dit, si nous n'avions à parler que de la commune et du bourg : mais nous avons indiqué le château, l'église, ses tombeaux, les faïences d'Oiron, l'hospice, œuvre par excellence de Mme de Montespan : comment ne pas revenir avec détail sur chacune de ces créations ?

Nous allons le faire à grands pas, car l'espace nous est mesuré ; tout en restant aussi bref que possible, nous essaierons de compléter et rectifier ce qu'on a écrit déjà sur le même sujet, utilisant les travaux de ceux qui nous ont précédé : heureux si nous avons ainsi, à notre tour, pu aider à faire mieux ceux qui nous suivront.

Mais nous croyons devoir consacrer le premier chapitre de cette notice aux familles qui ont possédé la seigneurie d'Oyron, jusqu'à nos jours; hommes et choses sont unis par des liens si intimes, que nous ne pouvons utilement parler de ces dernières sans avoir fait connaître les premiers, ceux qui les ont créées ou inspirées.

SEIGNEURS D'OYRON

Un historien non moins artiste qu'érudit a écrit sur Oyron, ses faïences, ses œuvres d'art et ses artistes, quelques pages qui resteront comme un monument de savoir et de style : mais Benjamin

Fillon, qui n'avait en vue que l'art de terre, n'a touché à l'histoire et à la biographie des familles seigneuriales qu'autant que son étude de la céramique s'y trouvait intéressée : c'est ce qui explique pourquoi il n'a parlé que des seuls Gouffier avec quelques détails.

D'autres avant lui et depuis n'ont fait remonter qu'à 1370 l'origine de la seigneurie, encore ont-ils, comme M. de Chergé en 1839, laissé quelques lacunes dans le tableau chronologique des seigneurs.

Nous avons cependant trouvé, dès 11 20, un AIMERY D'OYRON désigné dans une charte comme écuyer de Geoffroi de Mauléon, ainsi que le prouve le cartulaire de Saint-Laon de Thouars, publié en 1875 par le savant H. Imbert de Thouars, que la mort vient de ravir aux arts et à la science, quelques mois après Benjamin Fillon. Dans ce même cartulaire se trouve établi qu'au nombre des chanoines de Saint-Laon, dans la première moitié du XII^e siècle, figurait aussi un AIMERY D'OYRON.

La seigneurie d'Oyron, à cette époque, était bien peu importante; elle relevait de la terre de Thouars. Les documents historiques qui la concernent nous font complètement défaut pendant le XIII^e siècle; il en est autrement à partir de 1329, où elle était entre les mains de HUGUES II, vicomte de Thouars.

En 1350, nous la trouvons possédée par JEANNE DE BEAUÇAY, veuve de Hugues II, puisque par son ordre les fourches patibulaires, établies par les abbés et religieux de Saint-Jouin-de-Marnes, furent détruites comme étant élevées sur le bailliage d'Oyron. (Dom Fontelleau.)

Jeanne de Beauçay en 1351, dans une charte du 3 mars, prend aussi le titre de Dame de Mauléon et d'Oyron, pour fonder, avec le consentement de l'évêque de Poitiers, une aumônerie.

En 1370, PÉRONNELLE, épouse de Tristan Rouault, fille de Louis, vicomte de Thouars, et de Jeanne de Dreux, hérita de la seigneurie d'Oyron ; c'est elle qui fonda le couvent de Chartreux. Les religieux devaient être au nombre de treize; elle leur donna l'hôtel seigneurial d'Oyron, constitua à leur profit une rente de huit cents livres tournois, et s'engagea à faire édifier à ses frais l'église, le cloître et les maisons nécessaires ; mais son décès, arrivé en 1397, l'empêcha de tenir ses promesses en entier.

PIERRE D'AMBOISE, son héritier, prit possession de la seigneurie en 1397; il était fils d'Ingerger I^{er} d'Amboise et d'Isabeau de Thouars, sœur de Péronnelle. Il mourut en 1422.

Quelques années après sa mort, son successeur Louis D'AMBOISE fut attaqué par les Chartreux d'Oyron, afin d'obtenir les constructions promises par leur fondatrice; bien que peu disposé à céder, en raison de l'hypothèque dont étaient grevées les immeubles de Péronnelle au profit des religieux, il se décida à transiger le 7 novembre 1442; il donna 3,500 écus d'or neufs, afin de rentrer en possession de l'hôtel et seigneurie d'Oyron et ses appartenances, et d'être dispensé des constructions réclamées.

Louis d'Amboise ne resta pas longtemps en possession de la seigneurie d'Oyron; il s'en dessaisit le 10 juillet 1446, en faveur de deux personnages de la cour de Louis XI : PIERRE BÉRART, Seigneur de Bléré et de Chissé, maître d'hôtel du Roi et trésorier de France, et JACQUES CHARRIER; la vente fut consentie pour 7,000 écus d'or, elle comprenait l'hôtel fort et la terre d'Oyron, les dîmes, les cens, les rentes et toutes les bêtes. (Chartrier d'Oyron.)

Dès 1448 Bérart et Charrier vendirent la terre et seigneurie d'Oyron à JEAN DE XAINCOINS, receveur général des finances en Poitou, qui, victime d'une intrigue ourdie principalement contre Jacques Cœur, par Guillaume Gouffier, chambellan et confident intime de Charles VII, le comte de Dammartin et le Florentin Castellani, trésorier de Toulouse, fut condamné à mort.

On lui fit grâce de la vie, moyennant une amende de 60,000 écus d'or. Ses biens furent confisqués, et les courtisans se partagèrent ses dépouilles.

Sur les conseils d'Agnès Sorel, Charles VII donna à Guillaume Gouffier les terres d'Oyron, Rochefort, le Rougnon, Champagné-le-Sec et Sonnay près Chinon. (P. Anselme.)

Les Gouffier, dont le nom apparaît pour la première fois dans cette notice, et dont la famille est appelée à jouer un rôle si important dans l'histoire d'Oyron, sont originaires des environs de Châtelleraut.

Dès le mois de janvier 1224, nous voyons figurer dans une charte un Guillaume Gouffier, sieur de prinçay, vassal du vicomte de Châtelleraut; André est cité comme témoin, en 1246, dans une transaction entre Jean de Melun, évêque de Poitiers, et Guillaume de Chauvigny. (B. Fillon.)

En 1250, Étienne Gouffier faisait partie de la première Croisade, car il souscrivit une charte à Saint-Jean- d'Acre. Un autre Étienne, son fils sans doute, habitait Marnay en 1307. Jean Gouffier, seigneur de Bonnavet, La Vau, Belleforye, etc., vivait de 1347 à 1380. Il épousa Jeanne de Char-donchamps. Jean, l'aîné de leurs enfants, mourut en 1414, après avoir épousé Jeanne d'Aloigny, puis Jeanne Frétard, dame de Passé.

Leur fils Aimery, marié à Madeleine de la Fayette, mourut en 1436; il fut le père de GUILLAUME GOUFFIER, devenu seigneur d'Oyron le 17 décembre 1449. -

Guillaume Gouffier épousa deux femmes : la première Louise d'Amboise, fille du sieur de Chaumont et d'Anne de Bûeil, sœur de Charles d'Amboise, cardinal, plus tard premier ministre de Louis XI; la second-e, Philippe de Montmorency, fille de Jean de Montmorency, premier chambellan du Roi, et de Marguerite d'Orgemont; elle était alors veuve de Charles de Melun.

Comme on l'a fait remarquer plus d'une fois, ces deux- alliances assurèrent les relations de Guillaume Gouffier avec la plus haute noblesse, et sa fortune en prit un nouvel accroissement.

Favori de Charles VII, qui le prit d'abord pour valet de chambre, puis pour écuyer, enfin pour chambellan, lui seul fut en tiers dans le secret que la Pucelle révéla au Roi. (Quicherat.)

Initié à toutes les intrigues de la cour, il fut un des zélés courtisans d'Agnès Sorel, qui l'en récompensa largement, comme on l'a vu plus haut. Elle lui donna toute sa confiance et le fit même appeler à son lit de mort pour lui dire ses dernières pensées et lui donner ses recommandations suprêmes.

On regrette de voir Guillaume Gouffier accepter la présidence des débats du procès de Jacques Coeur : — mais sans doute il comprit que cette mission n'était pas digne de lui, car il s'en déchargea sur Castellani : — il n'en reçut pas moins la terre de Boisy pour prix de ses services. On dit bien que cette terre, avec celle de La Motte, la seigneurie de Roanne et celle de Saint-Aout, lui ont été adjugées au Palais, à Paris, le 30 janvier 1456, moyennant '10,000 écus d'or — mais il paraît que cette somme lui avait été donnée par Charles VII. (La Fontenelle.)

Déjà le Roi avait gratifié son chambellan de la terre de Roquecérière, en Rouergue, qui avait appartenu à Agnès Sorel; — le P. Anselme prétend toutefois que ce fut seulement d'une rente de 800 livres. Il importe peu. Le seigneur d'Oyron profita quelque temps de ces largesses, mais en 1457 son étoile pâlit. — Touché par une lettre de Jacques Cœur, qui lui recommandait ses enfants en mourant, Charles VII se détacha, de son premier chambellan, qui fut arrêté, avec Otto Castellani, sous prétexte de magie et sortilèges, condamné au bannissement, à l'amende et à la confiscation de ses biens; il se retira près du duc de Bourbon.

Mais Charles VII ne tint pas longtemps rigueur à son premier chambellan ; il lui rendit sa charge, ses biens, et l'appela de nouveau à la cour.

En 1461, à l'avènement de Louis XI, Guillaume Gouffier fut une seconde fois disgracié, et JEAN XARCOINS, à qui on avait fait rendre gorge, profitant des circonstances, s'empressa de se faire réintégrer dans la propriété de la terre d'Oyron; cet état de choses se prolongea pendant quatre années environ.

En 1465, Guillaume Gouffier réussit à gagner si bien la confiance du nouveau Roi, qu'il redevint chambellan, et que Louis XI lui confia l'éducation du Dauphin qui, d'ailleurs, fit peu d'honneur à son maître. La restitution des biens ne fut pas facile à obtenir de Xaincoins qui ne voulait pas lâcher la proie, mais l'autorité du Roi mit fin au procès (13 octobre 1465).

En 1470, le duc de Bourbon donna droit de justice à Guillaume Gouffier- pour sa seigneurie de Boisy, et le Roi Louis XI lui accorda, en 1475, la haute justice dans sa seigneurie d'Oyron; puis, en 1477, lui fit don des terres de Traves et de Vallon, confisquées sur Claude et Marc de Toulonjon, rebelles. Guillaume Gouffier mourut le 23 mai 1495, à Amboise, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers.

ARTUS GOUFFIER lui succéda; il était fils de cette Philippe de Montmorency, dont nous avons parlé, et avait été élevé avec le jeune Roi Charles VIII ; il épousa Hélène de Hangest-Genlis, d'une famille de Picardie, vers l'année 1499.

Artus Gouffier suivit Charles VIII à la conquête de Naples, combattit à ses côtés et lui sauva la vie à Fornoué; il accompagna aussi Louis XII en Italie. Soldat de grande bravoure, homme d'un esprit cultivé, aimant les arts et les lettres, Artus avait étudié l'art de gouverner à l'école de Louis XI et d'Anne de Beaujeu; il y puisa de grandes vues politiques et sut y joindre un fond d'honnêteté bien rare chez les hommes de son siècle; toutes ces qualités exceptionnelles du seigneur d'Oyron justifient et expliquent sa fortune brillante entre toutes.

Bailly de Vermandois le 23 novembre 1503, chambellan du Roi le 6 septembre 1512, gouverneur et premier chambellan de François Ier, gouverneur de Valois le 30 novembre 1513, capitaine de Chinon le 15 juin 1514, donataire, par le Roi, de la terre de Villedieu-sur-Indre le 25 décembre 1514, grand-maître le 7 janvier 1515, gouverneur et administrateur du douaire de la Reine Marie le 18 avril 1515, il accompagna le Roi à Milan et Marignan le 1er septembre 1515, et en reçoit les terres de Caravas, Casal-Major, Valence et autres places du Milanais; Caravas est érigé en comté en sa faveur le 23 décembre 1515; ; la Reine Claude de France lui donne la jouissance du comté d'Étampes le 3 février 1516 ; enfin il est fait lieutenant-général du Dauphiné le 1er septembre 1516, avec don des 4,000 ducats de rente que payaient au Roi les habitants du Briançonnais. L'un des principaux mérites d'Artus Gouffier est d'avoir développé chez François Ier, son élève, le goût des arts : en cela, il est vrai, il fut aidé par sa femme, Hélène de Hangest. François Ier, qui faisait grand cas de son maître, l'envoya vers les princes d'Allemagne pour proposer son élection à l'Empire.

Dès 1515, dans le traité fait par le Roi de France avec l'Angleterre, on inscrit comme présent Artus Gouffier, seigneur de Boisy, grand-maître de France; il était donc déjà utilisé par son souverain comme un homme d'État tout à fait supérieur.

Il mourut le 15 mai 1519, à Montpellier, au moment de terminer le traité conclu entre la France et l'Espagne; sa femme lui survécut jusqu'au 26 janvier 1537.

Fille de Jacques de Hangest, seigneur de Genlis, chambellan du Roi, et de Jeannette de Moy, elle avait épousé Artus Gouffier le 10 février 1499; elle avait seize ans. Elle aida beaucoup son mari dans sa tâche difficile, et, comme le fait remarquer avec justice B. Fillon, ce qu'on sait de sa vie privée démontre que c'était une femme d'une intelligence remarquable, aimant les arts et les pratiquant avec quelque succès. On peut donc lui faire en partie honneur de la sympathie de son mari et du Roi François Ier son élève, pour les œuvres de l'intelligence.

François Ier, et ce fut justice, témoigna toujours à Hélène de Hangest, même lorsqu'elle fut veuve, autant d'affection que de respect, et il lui confia l'éducation de Henri d'Orléans, le second de ses fils, qui fut Henri II.

Les enfants nés du mariage d'Artus et d'Hélène de Hangest furent: 1° Claude Gouffier; 2° Hélène, mariée en 1517 à Louis de Vendôme, et en 1627 à François de Clermont; 3° Anne, religieuse de cette abbaye célèbre de Fontevrault, fondée par Robert d'Arbrissel.

A partir de 1524, Hélène de Hangest résida souvent à Oyron, dont, avec raide de son fils, elle finit l'église et rebâtit le château, tout en occupant ses loisirs à créer ces fameuses faïences d'Oyron, si longtemps connues, à tort, comme B. Fillon l'a- démontré sans réplique, — sous la dénomination de faïences de Henri II.

Artus Gouffier avait quatre frères : Pierre devint abbé de Saint-Denis le 20 janvier 1504 et administra l'abbaye jusqu'aux premières années du règne de François Ier. Adrien fut cardinal, abbé de Cluny et de Saint-Jouin-de- Marnes. Eymard fut élu abbé de Saint-Denis après la mort de son frère Pierre; il remplaça également Adrien comme évêque d'Alby en 1524; abbé de Cluny et de Saint-Jouin-de-Marnes, il mourut dans cette dernière abbaye le 9 octobre 1528. — Pierre est inhumé à Saint-Denis dans le choeur de l'église, sous une grande et belle tombe d'ardoise. (Jacques Doublet.)

Le quatrième frère, Guillaume, seigneur de Bonnavet, fait amiral de France le 31 décembre 1517, fut, dit-on, le singulier héros d'une scène quelque peu scandaleuse qui se serait" passée à Oyron, et que racontent Brantôme et Vorillas. L'héroïne paraît avoir été l'auteur même des Nouvelles de la Roïne de , Marguerite d'Angoulême, par qui l'aventure est également racontée.

Nous ne pouvons que renvoyer aux auteurs cités les lecteurs qui auraient le désir d'en connaître les détails. L'histoire est un peu trop légère pour lui donner place ici.)

L'amiral de Bonnavet, un des plus beaux hommes de la cour, un des plus brillants soldats de Farinée, mourut à Saint-Germain-en-Laye.

Dès 1518, Artus Gouffier avait entrepris la construction de ses riches et immenses édifices d'Oyron, en commençant, par l'église paroissiale : la demeure de Dieu devait, à son avis et à celui de son épouse Hélène de Hangest, primer celle des plus puissants princes et rois de la terre.

La mort vint interrompre ses travaux en 1519 ; mais ils furent continués activement par sa femme et par son fils et ne furent guère terminés qu'en 1544, si nous en croyons une enquête faite en 1539 pour l'érection de l'église en collégiale, et la date inscrite dans le grand escalier d'honneur. Leur importance explique l'emploi d'un aussi longtemps pour arriver à la fin de l'oeuvre entière.

CLAUDE GOUFFIER (1519) avait été enfant d'honneur du Duc de Valois, plus tard François Ier, et fut ensuite attaché au Duc d'Orléans. Il combattit à Pavie aux côtés du Roi, dont il partagea la captivité, et fut l'un des témoins devant lesquels son souverain protesta contre les clauses du traité de Madrid, le 13 janvier 1526. Rentré en France, il reprit ses fonctions auprès de son jeune prince, aussitôt que l'un et l'autre furent sortis des prisons de Charles-Quint.

Claude fut comblé d'honneurs et de bienfaits par François Ier, mais n'eut jamais de rôle politique bien en vue ; ce fut un homme de cour. Aussitôt après la mort du grand-maître, il fut nommé capitaine d'Amboise et de Chinon, bailli de Vermandois, chevalier de l'ordre royal et gentilhomme de la Chambre, à la mort de La Barre, prévôt de Paris. ,

Maulevrier fut pour lui érigé en comté ; il eut le commandement de la première compagnie de cent gentilshommes de la maison du Roi, et le 22 octobre 1526 il devint grand écuyer de France.

Henri II, comme le fait remarquer Benjamin Fillon, ne fit qu'accroître la position de Claude Gouffier à la cour. Ses prérogatives de grand écuyer furent élargies. v

Charles IX ne fut pas moins généreux et libéral que ses deux prédécesseurs ; il érigea, en effet, Boisy en marquisat en 1564, confirma l'érection du Roannez en duché, et donna à Claude Gouffier une compagnie de cinquante hommes d'armes pour garder son château d'Oyron. — Cette compagnie occupait le deuxième étage de l'aile gauche, au-dessus de la grande galerie : les rateliers d'armes sont encore fixés aux murs du logis.

Les guerres de religion troublèrent la vieillesse de Claude, et ses nombreux mariages, qui furent loin d'être tous heureux, contribuèrent sans nul doute à jeter sur la fin de sa vie une sombre et triste teinte.

En effet, Claude Gouffier épousa cinq femmes :

1° Jaqueline de la Trémouille, le 13 janvier 1520 : il avait alors vingt-cinq à vingt-six ans ; la conduite criminelle de cette femme l'obligea à la faire enfermer une première fois au château de Vincennes ; puis, à la suite de nouveaux scandales, en 1544, au château de Chinon, où elle mourut peu de temps après.

2° Françoise de Brosse, dite de Bretagne, le 13 décembre 1545 ; le contrat fut signé au Louvre ; Françoise mourut en couches à Oyron, le 26 novembre 1558.

3° Marie de Gaignon, qu'il épousa à Blois, le 25 juin 1559 ; elle mourut à Oyron le 15 mars 1565.

4° Claude de Beaune, dame d'honneur de Marie de Médicis, veuve de Louis Burgensis, premier médecin du Roi, en 1567 ; elle mourut quelques mois après son mariage célébré à Paris.

5° Antoinette de la Tour Landry, autre dame d'honneur de la Reine, qui avait eu déjà deux maris et survécut à Claude.

Claude Gouffier mourut, en 1572, à Villers-Cotterets, laissant une immense fortune territoriale. Il avait eu dix enfants : une fille avec Jaqueline de La Trémouille, trois enfants de Françoise de Bretagne, dont l'aîné fut Gilbert, duc de Roannez ; six de Marie de Gaignon.

Le mobilier laissé par Claude était d'une richesse inouïe ; il fut vendu à la requête d'Artus de Cossé, maréchal de France, tuteur des enfants nés de Marie de Gaignon. Ainsi s'en allèrent au jeu des enchères des richesses artistiques inestimables, parmi lesquelles se trouvaient les jolis portraits, œuvres exquises aux trois crayons, d'Hélène de Hangest-Genlis, décédée en 1537, et qui, très nombreux, portaient écrits de la main de François Ier, composés par lui, des crayons comme celui qui nous a été conservé par Meslin de Saint-Gelais. Nous ne pouvons négliger de le citer, il était au bas du portrait d'Agnès Sorel :

Plus de louange et d'honneur tu mérites
La cause étant de France recouvrer
Que ce que peut dedans un cloître ouvrir
Close nonnain ou bien dévôt hermite

Claude Gouffier s'occupa beaucoup de la collégiale d'Oyron. - C'est ainsi que par acte du 30 juillet 1541 il la dota de 30 livres tournois de rente perpétuelle ; que le 8 juin 1542 il lui donna une somme de 112 5 livres tournois et quatre grosses cloches, et institua quatre vicaires ou demi-prébendés ; que le 2 juin 1546, la discipline s'étant relâchée parmi les chanoines, il leur imposa l'obligation d'assister tous les jours aux services de l'église, conformément à l'acte de fondation, établissant des retenues sur le traitement des absents.

En 1568, les guerres de religion ensanglantèrent la France, et le grand écuyer Claude fut lui-même victime des excès qui se commettaient alors. Le dimanche 19 septembre, pendant l'occupation de la ville par les forces protestantes sous les ordres d'Andelot, un gentilhomme normand du parti de ce dernier, nommé Colombière, se rendit à Oyron avec quelques hommes et arrêta le seigneur, ses serviteurs et ses chanoines. Le château fut pillé, les tombeaux de l'église mutilés.

Claude Gommer, emmené prisonnier à La Rochelle, recouvra sa liberté peu de temps après, sous la promesse de payer rançon ; mais une fois relâché, il fut relevé de son serment et de son engagement par le Roi. La Mothe-Messemé, dans ses honnêtes loisirs, raconte, dans tous ses détails, la trahison de Colombière et les faits qui ont suivi, avec un très grand accent de vérité et une indignation plus grande encore,

L'auteur de cet ouvrage très rare est François Le Poulchre de la Mothe-Messemé, issu d'une très noble famille du Loudunais, né à Montauban, vers 1540. Il s'attacha sincèrement à la maison de Gouffier ; son père était intendant de Marguerite, Reine de Navarre, qui fut sa marraine ; François Ier fut son parrain. — Nous le retrouvons, dans quelques années, signalé par le duc de Roannez à Charles IX comme un capitaine d'élite, un homme sûr, un gentilhomme modèle.

Le Roi avait pu connaître et apprécier déjà ce serviteur fidèle, intelligent et dévoué, car c'est de la Mothe-Messemé qui, le 21 septembre 1560, avait préparé la réception et les logements de Charles IX à Oyron. La cour s'y trouva si bien, qu'au lieu de faire la simple halte projetée, elle y séjourna quatre jours, rayonna vers Thouars et autres résidences seigneuriales importantes, et ne quitta la demeure de Boisy que le cinquième jour pour aller, après dîner, à Loudun [L'un des descendants de la Mothe-Messemé, M. le marquis de Messemé, habite encore (1884), à quelques lieues de Loudun, le château qui porte son nom].

GILBERT GOUFFIER, duc de Roannez, devint seigneur d'Oyron après la mort de son père, en 1572. Cette date est établie par les inventaires qui ont été dressés après le décès de Claude. — Il épousa, dans le courant de la même année, Jeanne de Cossé, fille d'Artus de Cossé, maréchal de France, comte de Secondigny. Gilbert mourut fort jeune à Oyron, le 15 octobre 1582, et n'eut guère le temps ou l'occasion de laisser des traces marquantes de son passage sur la terre.

Au moment où Charles IX échappa aux protestants, qui voulaient l'arrêter en 1579, et organisa de nouvelles forces militaires à Paris avec l'aide des plus puissants seigneurs de la province, le duc de Roannez reçut pour son fils, marquis de Boisy, alors âgé de... deux ans, le commandement d'une compagnie de cent chevaliers-légers ; mais Gilbert qui se connaissait en hommes, en valeur et patriotisme, accepta pour son fils, seulement à condition que la lieutenance serait donnée à la Mothe-Messemé, qui aurait le commandement effectif du corps.

Louis GOUFFIER n'avait que quatre ans lorsque son père, décédé à vingt-huit ans, lui laissa la seigneurie d'Oyron. Pendant sa minorité, Jeanne de Cossé, sa mère, s'occupa d'une manière spéciale des droits de haute justice d'Oyron, qui, sous ses prédécesseurs, avaient été déjà l'objet de bien des décisions différentes.

En 1592, Claude de la Trémouille, mineur, et Jeanne de Montmorency, sa mère, concédèrent la châtellenie avec droits de haute et basse justice sur les paroisses d'Oyron, Bilazais, Noizé, Brie, Pas-de-Jeu, Montbrun, Vrères çt Rigné, au profit de Jeanne de Cossé, moyennant 18,000 livres ; cette concession fut confirmée par lettres patentes du 27 septembre 1593.

Claude de la Trémouille, à sa majorité, revint contre ces conventions, et, le 28 décembre 1596, Louis Gouffier lui aurait, d'après Serrant, rendu hommage pour la terre d'Oyron.

En 1620, le Parlement de Paris, par un arrêt du 23 mai, réintégra définitivement Claude de la Trémouille, qui, d'après l'arrêt, n'aurait fait la concession à son préjudice que par force et nécessité.

Louis de Gouffier fut remplacé, comme gouverneur de Poitiers, par le duc de Sully. On lui reprochait de n'avoir su ni conserver son autorité, ni maintenir le calme dans la population, alors en proie aux discordes civiles, malgré l'appui qu'il avait trouvé dans le maire Nicolas de Sainte-Marthe. A partir de ce moment, il se montra encore quelquefois à la cour, mais son crédit finit par tomber tout à fait et il ne quitta plus guère son château d'Oyron. Condamné à mort comme faux monnayeur, crime assez commun parmi les grands seigneurs de l'époque, Louis de Gouffier en appela de ce jugement rendu par une commission de Richelieu, au Parlement, qui cassa la décision : mais, le 16 décembre 1631, un arrêt du conseil la rétablit. Toutefois, la sentence ne fut exécutée qu'en effigie et le coupable put bientôt se montrer sans être inquiété.

Louis fonda un couvent de religieuses de Saint-François qu'il alla prendre à Lussinge, sur les bords de la Dive, en un lieu sanctifié vers le x^e siècle par un personnage du nom de Laon, dont les restes furent transportés plus tard à Thouars : saint Laon, patron de la deuxième paroisse de la ville, serait ce même religieux. La maison où furent installées ces religieuses joignait celle de l'habile faïencier, Pierre Cherpentier, sieur de la Fontaine.

Louis Gouffier, malgré sa longue existence, n'apporta pas grand changement à son château. Ce fut heureux, car ce qu'il fit, sous prétexte d'embellissements, justifie bien la qualification de Vandales patentés, que Benjamin Fillon, en bon justicier, lance à ce seigneur et ses peintres.

Ce sont ces mêmes peintres ou d'autres de même force qui, à partir de 1625, furent chargés par le petit-fils de Claude, d'embellir la résidence d'Oyron, et auxquels malheureusement on doit les plafonds du grand salon et de quelques autres galeries hautes.

Je livre leurs noms : ils s'appelaient Jacques Despic et Vincent Mercier ; le maniériste Belangé, dont on reconnaît également les œuvres, a exécuté du moins un travail tolérable.

Louis de Gouffier avait épousé, le 6 juillet 1600, Eléonore de Lorraine, fille de Charles, duc d'Elbeuf et de Marguerite Chabot il mourut le 16 décembre 1642.

ARTUS II DE GOUFFIER, petit-fils de Louis, qui lui succéda ; était fils de Henri, marquis de Boisy, tué dans un combat le 24 août 1639, et de Marie Hennequin ; l'aîné des fils de Louis, comte de Gonnord, avait embrassé l'état ecclésiastique.

Artus II eut le mérite relatif de laisser Oyron en repos, et ne s'occupa guère avec passion que de controverses religieuses. - *

Nommé gouverneur du Poitou, en 1651, il reçut le Roy et la cour à leur arrivée à Poitiers, le 31 octobre de la même année 1651, et en sa nouvelle qualité, prit une part active à la répression de la Fronde. Il fit le siège des châteaux de Dissais, Chauvigny et Angles, dont le marquis de La Roche-Posay, malgré sa qualité de lieutenant du Roy, s'était rendu maître au nom des rebelles. Artus eut le mérite de s'en faire ouvrir les portes presque sans coup férir.

Plus tard, en 1669, après l'arrestation de quelques nobles rebelles à Niort, le Poitou étant tranquille, Artus Gouffier donna sa démission de gouverneur. Il vendit ensuite sa terre d'Oyron à François d'Aubusson, duc de La Feuillade, devenu son beau-frère, par suite de son mariage avec Charlotte de Gouffier, le 9 avril 1667. Artus avait construit dans son château la tour à droite de la cour d'honneur, établissant ainsi de l'harmonie et de la symétrie dans l'édifice. Il termina sa vie dans la plus profonde retraite.

FRANÇOIS D'AUBUSSON III était fils de François d'Aubusson II et d'Isabelle Brachet -, il épousa, comme nous l'avons dit, Charlotte de Gouffier, acheta Oyron à son beau-frère Artus II en 1667, et apporta dans sa nouvelle propriété ce goût douteux et cette lourde magnificence qui caractérisent l'époque de Louis XIV, C'est ce même duc de La Feuillade qui dépensa plus tard un million pour élever au Grand Roy une statue équestre que l'on voit encore sur la place des Victoires, à Paris.

Une crise financière pesait alors cruellement sur la France, la misère du peuple était grande ; on trouva l'instant peu favorable pour une si grosse dépense dans un pareil but. Si l'on ajoute qu'autour de la statue équestre on avait placé quatre fanaux allumés nuit et jour et quatre esclaves de bronze enchaînés aux pieds de l'homme immortel, selon l'inscription gravée sur le monument, on ne sera pas étonné que l'esprit gaulois des Parisiens ait trouvé à s'exercer sur l'œuvre du courtisan, et qu'un jour on ait affiché sur le socle une gasconnade ainsi conçue : -

La Feuillade, sandis, je crois que tu mé bernes,
Dé placer lé soleil entré quatre lanternes !

Les fanaux furent enlevés par ordre, plus tard les esclaves suivirent.

L'esprit chevaleresque de La Feuillade lui fit entreprendre, en 1668, à ses frais, une campagne à la tête de six cents officiers pour soutenir Candie, dont les Turcs faisaient depuis longtemps le siège contre les Vénitiens. Il fournit deux mois aux dépenses de cette troupe, qui fut admirable d'héroïsme. Il s'empara, en huit jours, de Salins contre les Espagnols, en 1674 ; fut fait maréchal de France en 1675, le 30 juillet, après la mort de Turenne ; on le retrouve sur le champ de bataille, à côté du Roy, en 1676, après la prise de Condé, en face du prince d'Orange. La Feuillade ramena de Sicile les troupes françaises, en 1678, et accompagna Louis XIV à la prise de Mons en 1691. Il vint rarement à Oyron ; il y prodigua cependant l'argent, mais ne parvint qu'à dénaturer grossièrement ou

à détruire les chefs-d'œuvre de la Renaissance et de Claude Gouffier. Il ne fit grand que pour les avant-cours qui sont réellement royales. Autrefois l'avenue du château était obstruée par de nombreuses maisons ; il compléta l'aile droite en reliant la cour d'Artus II au corps du logis par une terrasse sur arcades.

Deux inventaires de 1654 et 1668, que nous possédons et que nous publierons peut-être un jour, feront voir combien, après les pillages répétés du château d'Oyron, par Colombière et sa bande d'abord, les calvinistes fuyant de Moncontour ensuite, le mobilier avait été richement reconstitué.

La Feuillade, fait utile à noter, avait voulu, vers 1685, défendre au public se rendant d'Oyron à Thouars la traversée de son parc ; mais Henri de la Trémouille fit un procès, et démontra que les titres du 7 mars 1590 et 28 juin 1597 affirmaient dès cette époque reculée la publicité du chemin ; le passage fut de nouveau ouvert.

La Feuillade, qui fut gouverneur du Dauphiné, mourut en 1691, et son décès, malgré ses flatteries et son adulation pour Louis XIV, ne put provoquer que ce propos rapporté par Martin : « Cette année m'a été » heureuse, elle m'a défait de trois hommes que je ne pouvais plus souffrir : Louvois, Seignelai et La Feuillade. » Le propos est-il vrai ? Nous n'oserions l'affirmer. Nous espérons même qu'il ne l'est pas, pour l'honneur de celui auquel on l'impute.

Louis D'AUBUSSON, duc de La Feuillade, fils du précédent et de Charlotte de Gouffier, continua dans Oyron l'œuvre de son père, c'est-à-dire la mutilation de l'œuvre de Claude, œuvre si fine et si savante qu'aujourd'hui encore le peu qui en reste peut servir de modèle à tous ceux qui veulent reproduire ce que la Renaissance a enfanté de plus riche et de plus beau. Brave comme son père, sa conduite et ses mœurs, si nous en croyons Saint-

Simon, lui aliénèrent ses meilleurs amis et jusqu'à l'esprit du Roy. Sa vie militaire ne devint guère très brillante qu'en 1704; nous ne le suivrons pas dans ses campagnes, qui sortent des limites de cette notice ; sa terre et seigneurie d'Oyron ayant été aliénée par lui, dès 1700, pour payer tout ou partie de ses nombreuses dettes.

FRANÇOISE-ATHÉNAIS DE ROCHECHOUART, marquise de Montespan, fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, et de Diane de Grandseigne-Marsillac, fit l'acquisition en 1700, moyennant 340,000 livres qu'elle paya de ses deniers, de la seigneurie d'Oyron avec les baronnies de Montcontour et de Cursay.

Elle ne fit pas exécuter de grands travaux dans le château; c'est à peine si nous avons trouvé quelques traces bien personnelles de son passage dans des décorations de cheminées, dans des dallages de chambre fabriqués à Nevers; encore ne furent-ils posés qu'après sa mort.

Mais si elle s'occupa peu de sa résidence et des jouissances matérielles qu'elle pouvait y trouver, au sortir de la Cour de son royal amant, elle agit autrement à l'égard des pauvres et des malheureux, dont elle assura largement, pour le présent et l'avenir, le repos, les soins, l'existence. La marquise de Montespan mourut à Oyron en 1707. Dès le 13 août 1700 elle avait donné la seigneurie à son fils. Elle a laissé dans le pays un souvenir aimé et respecté, qui est toujours aussi vif; la population est reconnaissante à toujours des bienfaits de la belle, généreuse et bienfaitante marquise.

LOUIS-ANTOINE DE GONDRAIN de Pardaillan, duc d'Antin, fils de Henri de Gondrain de Pardaillan, marquis de Montespan, et de Françoise de Rochechouart, prit de suite possession de la terre d'Oyron, mais n'y fit que de courts séjours; on ne trouve guère de travaux exécutés par son ordre dans le château. Il fit paver le bourg, et, la vieillese arrivant, il revendit son beau domaine au maréchal de Villeroy, après en avoir fait dresser les plans, qu'il réunit en un album intéressant, bien qu'inexact sur quelques points. Cet album est aujourd'hui la propriété de M. d'Oilliamson; il porte sur son couvercle le chiffre du duc d'Antin, et nous a gracieusement été communiqué par Mlle de Polignac, précédente propriétaire, sur la recommandation sympathique de M. le baron de Wismes.

FRANÇOIS DE NEUEVILLE, maréchal duc de Villeroy, fils de Nicolas de Neuville, quatrième du nom, maréchal de France, et de Madeleine Créqui, prit possession de la seigneurie en 1745. Il s'empressa malheureusement de se montrer le digne successeur de La Feuillade, en faisant disparaître une petite tour d'escalier qui surmontait le pavillon de droite, reste élégant et curieux de l'édifice des Gouffier.

PIERRE-JACQUES FOURNIER, chevalier de BOISAIRAULT, lieutenant-colonel de cavalerie, d'une noble maison d'Anjou, fit, en 1772, l'acquisition de la seigneurie d'Oyron du maréchal-duc de Villeroy. Depuis elle resta dans les mains de cette famille. La Révolution fit émigrer de Boisairault d'Oyron, qui se retira à Stuttgart avec toute sa famille. Il rentra en France au moment où l'autorité de Bonaparte commençait à se faire sentir, apportant un peu de ce calme dont le pays avait tant besoin; presque aussitôt la mort vint le surprendre. Il mourut en effet en 1800.

LOUISE-GENEVIÈVE CYRET DE BRON, veuve de Jacques de Boisairault, conserva la terre d'Oyron jusqu'à son décès qui eut lieu en 1822. C'est son aïeul, Jacques Cyret de Bron, qui fut inhumé le 3i mars 1752 dans l'église Saint-Mexme de Chinon. ~ . :

PIERRE-AUGUSTE FOURNIER DE BOISAIRAULT, baron d'Oyron, fils de Jacques et de Geneviève, recueillit cette même terre en héritage le 23 novembre 1822; ses soins, comme le fait remarquer M. de Chergé, qui a écrit une des premières et des meilleures notices sur Oyron, tendirent à faire les réparations les plus urgentes dans son château; si les sommes considérables qu'il y a dépensées n'ont rien ajouté aux embellissements intérieurs, si certains travaux ont même caché quelques-unes de ses beautés, au moins la conservation de ce qui existe a-t-elle été assurée.

De Boisairault d'Oyron avait été fusillé à Quiberon; mais, grâce à la maladresse et à l'émotion des soldats composant les pelotons d'exécution, il ne reçut aucune blessure; bondissant par-dessus un petit mur, il s'enfuit dans les blés et les bois, ayant à sa suite tous les soldats disponibles, deux pelotons complets; il leur échappa et fut recueilli par de charitables paysans qui le cachèrent jusqu'au moment propice pour rentrer en lieu sûr.. Il mourut en 1837, léguant à son petit-fils Auguste le château d'Oyron.

Pierre-Auguste Fournier de Boisairault d'Oyron avait quatre enfants : Pierre-René-Gustave, Auguste-Paul, René-Albert et Louise-Stéphanie. Du mariage de Pierre-René-Gustave d'Oyron avec Elisabeth de Voyer d'Argenson, sont nés : Auguste Fournier de Boisairault d'Oyron, Élisabeth et Maria. Du mariage de Auguste-Paul d'Oyron avec Alexandrine de la Motte-Baracé sont nés : Ernest et Pauline. Ernest, comte d'Oyron, né en 1833, a épousé sa cousine germaine Maria. Il est aujourd'hui (1884) le chef de la famille.. Renommé disciple de saint Hubert, il habite tour à tour le château de Verrières qu'il possède dans le Loudunais, ou le château de Saint-Léonard, qu'il a fait bâtir auprès du grand parc d'Oyron, dont il est le seul propriétaire.. ' . A

Du mariage de René-Albert, comte de Boisairault, troisième fils de Pierre-Auguste, avec Armande-Charlotte Ulicka de Wall, femme d'une rare intelligence et d'une bienfaisance inépuisable, sont issus.: Angélique-Pierre- René, Louis-Alfred, tué à l'ennemi, officier de chasseurs d'Afrique en 1870. Angélique-Pierre-René, vicomte de Boisairault, né le 26 juin 1838, a épousé Marie de la Porte-Lalanne, dont est né, le 22 octobre 1882, Alfred.

AUGUSTE FOURNIER DE BOISAIRAULT, marquis d'Oyron, petit-fils du précédent propriétaire, était fils de Pierre-René-Gustave de Boisairault, mort en 1865, et de dame Elisabeth de Voyer d'Argenson. Il épousa Gertrude, fille du duc de Stacpoole, d'une famille anglaise de grande noblesse, riche et illustre. Les Stacpoole, comme les de Wall, descendent de ces nobles héros normands qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant en Angleterre.

C'est le marquis Auguste qui commença sérieusement la restauration du château d'Oyron, et, deux jours avant sa mort, il manifestait l'intention- bien arrêtée de consacrer à ces travaux tous les revenus du domaine, jusqu'à complet achèvement, et traçait le programme de ce qui devait être fait. C'était en 1877.

GUSTAVE, MARQUIS D'OYRON, recueillit alors l'héritage de son père; il avait dix-sept ans à peine. Ce jeune homme, auquel semblait promis un long avenir, et que ses rares qualités faisaient aimer déjà dans le pays, a succombé, vers la fin de 1883, aux suites d'une chute de cheval, à l'âge de vingt-trois ans.

Le château d'Oyron est donc maintenant (1884) possédé par Madame GERTRUDE DE STACPOOLE, MARQUISE D'OYRON, sa mère, qu'il a instituée légataire universelle de ses biens.

LE CHATEAU

LORSQU'ON bâtit le Palais du Luxembourg pour Marie de Médicis, à Paris, on se contenta de proportions moins vastes que celles de la demeure des Gouffier, qui prit le titre relativement modeste de château d'Oyron. - - -

La grille d'entrée bordant le chemin de Pas-de-Jeu à Oyron, présente 56 mètres de longueur avec porte principale au milieu, deux portes bâtarde, une à chaque bout; elle relie deux pavillons semblables de 11,50 mètres sur 8m,50 destinés aux logements du concierge et des gardes et remontant au xvne siècle; elle ne fut jamais achevée, si nous en jugeons par quelques dessins de 1710 que nous avons eus entre les mains.

La cour d'arrivée, de 78 mètres de large à sa naissance, est immédiatement pourvue à droite et à gauche de deux portes cochères reliant autrefois la ferme au potager; elles sont maintenant murées. Au moyen de deux ressauts et de raccords en S, des murs ornés de pilastres, d'arcades, de vases sculptés, d'écussons en majeure partie détruits par le temps, s'éloignent à 60 mètres l'un de l'autre d'abord, puis par des pans coupés présentent enfin une ouverture de 120 mètres en approchant des douves, séparées de la grille par une distance de 140 mètres.

Ces murs de droite et de gauche sont percés chacun de trois grandes arcades dont les clefs sont ornées des écussons aux armes de La Feuillade.

Les douves, de près de 15 mètres de large, forment un carré autour des bâtiments; elles sont franchies entre les deux cours par un passage plein entre parapets; à l'est, vers le petit parc, par un pont de pierres.

L'espace compris entre les douves a, de l'est à l'ouest, 105 mètres, du sud au nord 103 mètres; — plus d'un hectare de surface. -

L'ensemble des constructions présente un corps de logis principal de 77 mètres de long, y compris ses pavillons; il est au fond d'une cour d'honneur de 73 mètres de long sur 45 mètres de large et accompagné de deux ailes de 60 mètres de long à droite et à gauche de cette cour rectangulaire.

La surface bâtie est de 3,300 mètres carrés, savoir: 575 mètres pour chacun des pavillons, 470 mètres pour le corps de logis qui les relie, 660 mètres pour l'aile droite et 1,020 mètres pour l'aile gauche.

L'oeuvre des Gouffier se composait de l'aile gauche, aujourd'hui à peu près intacte, de deux pavillons reliés par un corps de logis transversal; c'était la production artistique d'Hélène de Heugest et de Claude: un chef-d'œuvre de la Renaissance, auquel nous croyons que Philibert Delorme a dû collaborer.

Les deux pavillons et le corps de logis principal ont été démolis à peu près complètement pour les remplacer au xviii^e siècle par les lourdes constructions d'aujourd'hui, édifiées sur les mêmes fondations, en conservant quelques murs du rez-de-chaussée dont on retrouve les anciennes baies: heureusement le grand escalier a trouvé grâce devant les démolisseurs, et il a été encadré dans les nouvelles constructions; sa magnifique voûte seule a été remplacée, malgré son élégance et sa richesse hors ligne, par une massive voûte en coupole à base carrée elle avait le tort grave de gêner la nouvelle couverture.

L'aile gauche se terminant par une tour, Artus II fit construire symétriquement une autre tour à droite, et La Feuillade la relia au pavillon royal par une galerie et une terrasse, terminées, complétées et utilisées en servitudes, depuis quelques années seulement, par la famille de Boisairault d'Oyron.

La tour de l'aile gauche porte le nom de Tour de l'Épée, sans doute à cause de son ornementation extérieure; au rez-de-chaussée elle renfermait une chambre et un cabinet pour l'intendant, dont le logement était complété au premier étage par une chambre et un cabinet de travail; au dernier étage habitait le maître d'hôtel: les soubassements sont deux petites caves voûtées, plus une cuisine.

Un escalier en pierre dont le noyau et le limon sous et sur les marches, décrivent des torsades aux moulures les plus fines, dessert ces étages en même temps que la terrasse, les galeries et les combles dont nous allons parler.

Le salon de l'intendant, voûté en pierres, était la pièce de 9 mètres sur 6 mètres qui est adossée à droite à la Tour de l'Épée; son prolongement vers le corps de logis principal est une galerie à jour en forme de cloître, voûtée en pierre dans le style de transition du Gothique à la Renaissance; aux clefs de voûtes étaient sculptés les écussons des familles alliées aux Gouffier; ils ont été mutilés en 1793.

On trouve aussi les F. C. de François Claude, les H. C. de Henri et Catherine, les D enlacés, les croissants de Diane, sculptés et mieux conservés sous les voûtes; le mur longitudinal était recouvert de peintures dont on ne voit guère que les emplacements. C'étaient: les figures retraites au naturel des plus renommés chevaux du Roy Henry Deuxième du nom; les marques et noms d'écuries ou haras, en partie effacés, ont été rétablis sur les parois du mur il y a quelques années.

A l'extrémité est de la galerie à jour se trouve, au-dessus de la porte de l'escalier ornée de sculptures et peintures, surmontant une niche en demi-cercle ou tympan, cette inscription intacte: François de Valois, Roy de France, premier de ce nom, qui prouve que là était un buste du Roy.

Ce petit escalier, en pierres comme celui de l'autre bout, est tout aussi riche, tout aussi travaillé, bien que les ressauts moulurés aient remplacé les courbes, au moins sous les marches; il aboutit à la galerie des peintures et à la terrasse en arrière au nord, puis continue, comme le premier, vers les combles.

Derrière la galerie à jour sont au nord, des cuisines, offices, bûchers et autres servitudes immenses et complètes; autrefois Claude Gouffier les avait voûtées comme la galerie elle-même. Le défaut d'entretien ayant causé des dégradations à la terrasse et aux voûtes légères et élégantes du xvii^e siècle, on les a remplacées par d'immenses voûtes en berceaux trop massives.

De là les énormes et grossiers contreforts qui ne cachent pas tout à fait le mur élégant orné d'une colonnade au quart incrustée, couronnée d'une balustrade à jour, servant de garde-fou à la terrasse dite de François Ier.

La galerie des Peintures (planche 5) desservie par les deux escaliers déjà signalés, ouvre en outre sur un grand vestibule double, touchant au grand escalier et faisant partie du Pavillon des Trophées, celui de gauche; elle est éclairée par six fenêtres latérales sur la cour d'honneur, et une fenêtre par bout. Elle présente 55 mètres de long sur 6m,50 de large; l'étage est de 5m,50, comme au rez-de-chaussée.

Les murs sont couverts de peintures très ordinaires dont les sujets sont tirés de l'Énéide, comme la devise des Gouffier: Hic terminus hœret, qu'on retrouve partout écrite, peinte ou sculptée, à Oyron. L'album du duc d'Antin attribue bien à tort ces peintures à Lebrun, qui, sans être un artiste hors ligne, ne fit jamais rien de si médiocre. Les cadres entourant les sujets sont peints aussi, mais si bien traités, que plus d'une fois nous avons trouvé le décor supérieur aux personnages.

Le plafond bleu et or et la frise tout autour, également bleue et or, présentaient plus de mille cinq cents panneaux carrés avec fruits, fleurs, animaux, paysages variés: quelques-uns sont détruits.

La cheminée de cette salle est adossée à la Tour de l'Épée, c'est-à-dire presque à l'extrémité ouest, tout près de la porte du premier escalier sur laquelle un peintre, un amateur peut-être, a peint en grisaille, avec un brio extraordinaire, un brillant mousquetaire que nous avons découvert sous la poussière où, depuis nombre d'années, il était caché. Cette pièce avait, hélas! servi de grenier à grain.

Richement ornée, cette cheminée, soutenue par deux Termes, porte en travers la devise: Hic terminus hœret: ses peintures sont de la mauvaise époque; le panneau central du plafond, en face cette cheminée, représente trois ânes montés par trois paysans; une banderolle porte écrit: Nous sommes sept... lecteur compris. C'est là une plaisanterie de ce goût rabelaisien qui fut celui du temps et se trouve bien plus singulièrement accentué dans les détails des peintures murales voisines de la cheminée.

Au bout de la galerie dallée de petits carreaux unis, émaillés de bleu, de vert et de gris, couleur en majeure partie disparue, se trouve, ouvrant sur le grand vestibule double du premier étage, la petite chapelle réservée qu'on amutilée seulement par sa corniche extérieure. — Au-dessous était la petite salle du Trésor. A l'intérieur les vitraux peints ont disparu, et de toute l'ornementation il ne reste guère que les clefs de voûte aux armes des Gouffier, le monogramme de Henri II et la devise du seigneur; sur les murs on trouve encore écrit en noir: Si Desoulx est, Philippes fils de Jehan Duc de

Borgogne. Charles fils de Philippe dernier Duc de Borgogne. Fet M. 1111e LX et VI. Il s'agit certainement là de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire dont les portraits étaient suspendus au mur. — Benjamin Fillon le pense comme nous. Le portrait de Claude, tiré du retable de l'autel, a été transporté dans la sacristie de l'église paroissiale; il est peint à la détrempe, sur bois, et a déjà été reproduit par Montfaucon dans ses Monuments de la Monarchie française, et par Gaignières dans le tome VIII de son Recueil.

Le dallage de cette petite chapelle est en carreaux de terre cuite faits à Oyron : chacun porte une lettre, et l'ensemble répète ainsi nombre de fois la devise Hic terminus hæret, avec intervalles occupés par des écussons des Gouffier, des Hengest et des Montmorency.

Au-dessus de la grande galerie étaient, au xv^e siècle, les logements des gardes: les râteliers d'armes conservés en place jusqu'à ce jour l'indiquent suffisamment. Plus tard on en fit des logements de domestiques, ainsi que l'établissent nos plans de 1713.

Le pavillon de gauche, appelé des Trophées, au rez-de-chaussée, présente, avec un vestibule, quatre pièces à cheminées avec des cabinets. L'une d'elles touchant le grand escalier, ne pouvait être qu'un salon intermédiaire, une antichambre.

Le premier étage destiné au logement des dames, n'a que trois pièces à cheminées; celle au-dessus de la précédente reste froide et double l'antichambre prolongeant la galerie François Ier ou des Peintures ; son plafond est composé de triangles saillants et fouillés profondément, qui, avec la peinture, lui donnent un aspect très original, d'où probablement son titre de Salon d'Arlequin. On en a fait depuis une chambre avec dégagement.

Les autres chambres de cet étage sont très ordinaires, sauf les deux petites dont le plafond à caissons de bois est certainement du xv^e siècle, et dont le carrelage en camaïeu bleu sur fond blanc attire le regard.

Les carreaux présentent quatre dessins, deux de paysages avec figures, un troisième d'arabesques, et le quatrième des armes de Rochechouart surmontées de la couronne ducale. — Ils furent achetés par Madame de Montespan, à Nevers, bien qu'en aient pensé quelques archéologues peu au courant de la céramique. Nous en avons la preuve dans l'inventaire du 22 juillet 1707, et on ne les plaça dans les chambres qu'ils occupent, qu'après le décès de la belle favorite.

Le deuxième étage du pavillon des Trophées était destiné aux chambres de maîtres, disent les titres du duc d'Antin; aucune des pièces n'a été terminée.

Le grand escalier qui est à droite de ce que nous venons de décrire, point de soudure entre l'aile gauche, le pavillon des Trophées et le corps de logis, est une œuvre admirable; la cage présente 6m.,20 de large, la longueur des marches varie entre 2m.,50 et 3m.,50; toutes sont d'une seule pièce et s'appuient à un noyau ajouré richement et que couronnent quatre petites colonnettes légères. — C'est sur ces colonnettes que passe le sommet de la coupole remplaçant l'élégante lanterne qui, en principe, dominait sans doute les tours latérales des deux ailes. Sur les frises courantes, sur les caissons et moulures des paliers, qui sont de vrais bijoux d'architecture, et en maints autres endroits, apparaissent les monogrammes de Henri, alors dauphin, les initiales de Claude et de Jacqueline, la date 1544 et la devise.

Les murs étaient autrefois ornés de peintures dont les emplacements sont restés apparents. Six grands panneaux meublaient et complétaient ainsi cet escalier vraiment royal, dont l'artiste Sadoux a fait une eau-forte ravissante.

Au deuxième étage, cet escalier aboutit d'un côté au pavillon inachevé, de l'autre au garde-meuble qui occupe tout le corps de logis entre les deux pavillons.

Au premier, il dessert à la fois le salon d'Arlequin, tout le pavillon et l'aile gauche que nous venons de décrire, et le corps de logis principal avec le pavillon de droite qu'on appelle pavillon du Roy.

Le rez-de-chaussée de ce corps de logis et du pavillon du Roy comprend, à droite du grand escalier, le salon des Amazones, de 22 mètres sur 10, ayant une porte et cinq fenêtres sur chaque façade. L'antichambre actuelle occupe la moitié de cet ancien salon; elle est lambrissée en chêne, peinte rouge et or, poutres et soliveaux apparents; le dallage est en mosaïque de marbre avec écusson central aux armes des Boisairault d'Oyron et de Stackpoole. Les quatre portes latérales sont surmontées du même écusson.

Dans le pavillon à droite sont quatre chambres à feu avec cabinets, plus un petit escalier en bois, le seul de tout le château, et qui remonte au xv^e siècle; ses profils de barreaux de rampe et de limons le prouvent; il était couronné d'un campanile dont les matériaux disparus auraient profité à la propriété dite de Rabaté, appartenant à un intendant. De là ce mot local rapporté par M. de Chergé, il y a près de cinquante ans, et que les habitants répètent encore :

Il y a plus d'Oyron à Rabaté que de Rabaté à Oyron.

Les chambres ont perdu leurs lambris et leurs riches cheminées, comme aussi leurs brillantes tentures; mais leurs solivages apparents sont intacts avec leurs peintures bleues et or. Ils ont été préservés par la confection des plafonds provisoires placés environ deux mètres au-dessous. — Le propriétaire d'alors avait sans doute trouvé les pièces

inhabitables : avec leurs dix-sept pieds d'étage et leurs moyens primitifs de chauffage, il pouvait en effet en être ainsi.

Ouvrant sur le palier du grand escalier, au premier étage, se trouve la salle du Roy, au-dessus du salon des Amazones, et exactement de mêmes dimensions. Les lambris manquent, ainsi que la cheminée. Tout ce qui était à portée de la main a été mutilé, pillé et volé pendant la Révolution. Ce qui étonne, c'est de retrouver une pièce avec ses boiseries et ses peintures sur bois; tous ces revêtements avaient sans doute été démontés et cachés en 1793.

Au-dessus de la cheminée de la salle du Roy est un portrait, seul reste des quatorze qui ornaient cette pièce et représentaient des hommes célèbres du temps de Louis XIV, dit un manuscrit aux armes du duc d'Antin. Les uns ont pensé que le T au milieu de la cuirasse voulait dire Tourville, d'autres La Tremouille; il importe peu.

On doit observer dans la salle du Roy, comme dans les chambres du pavillon royal, au rez-de-chaussée, que les poutres et soliveaux du xv^e siècle avaient été descendus avec soin et qu'ils ont été réemployés dans les appartements rebâti au xv^e avec leurs ors, peintures, sculptures qui n'ont jamais été réparés depuis; il n'est pas inutile de remarquer à ce sujet, que partie de l'ornementation de la salle des Peintures et de la salle du Roy est faite en carton-pâte ou en pâte sur toile ; sur ce point, nous ne faisons donc qu'imiter aujourd'hui les constructeurs de la Renaissance.

Au bout de la salle du Roy, à droite et à gauche de la cheminée, sont deux portes à un seul vantail dont les bois et la peinture sont du xvi^e siècle. — Celle de droite ouvre dans des chambres secondaires desservies par le petit escalier de bois débouchant sur la terrasse de l'aile droite. Celle de gauche ouvre dans la chambre du Roy. Ici encore les parois ont perdu leurs revêtements, mais le plafond présente un excès de masses et de richesses ; ses lourds caissons, ses massives sculptures, ses pendentifs, ses énormes guirlandes, peints et dorés, semblent menacer la tête du visiteur. Au centre sont les trois Parques et les quatre parties du monde avec leurs attributs ; aux angles sont Mars et Minerve, la chute de Phaéthon et la chute d'Icare.

Suspendu au mur est un très beau médaillon de marbre blanc, portrait du Roy Louis XIV, qui a le mérite d'une parfaite ressemblance ; il a dû appartenir à Madame de Montespan : son cadre chêne et or montre à droite et à gauche deux lis, en haut la couronne royale, en bas un soleil, le tout relié par une guirlande de chêne et laurier; il remonte à quelques années seulement.

A droite et à gauche de la cheminée de cette chambre, dite du Roy, sont des peintures avec ces légendes : Tranquillitas nocet et Sœpe juvant contraria, au-dessus de deux vaisseaux, l'un sur une mer orageuse, l'autre sur des flots seulement agités.— Madame de Montespan a-t-elle fait peindre là deux notes opposées de sa vie ? nous le pensons.

La pièce qui suit est, de toute cette partie, la plus intéressante : elle a conservé le nom de cabinet des Muses. Comme le remarquait devant nous Paul Peret, comme il l'a écrit plus tard, nulle part ne se montre mieux la bataille des deux styles. Cependant les raccords n'y ont gâté que fort peu de choses.

Au-dessus de la cheminée du XVII^e siècle est un délicieux panneau qui représente Diane en chasserresse au milieu de ses chiens et de ses Nymphes, et recevant le produit de sa chasse. C'est là évidemment une galanterie de Claude Gouffier à la favorite de son Roy; tout autour, dans des entre-colonnements, sont les neuf Muses conduites par Apollon et Mercure ; à la base sont des panneaux de fruits et de fleurs de la même époque, heureusement respectés par les peintres de Louis de Gouffier.

Le plafond du xvne siècle fait voir, au centre d'un grand caisson orné de griffons dorés, un Jupiter assis sur son aigle. — C'est lourd, voyant, de goût douteux, surtout à côté des motifs principaux de décorations de ce petit salon, si heureusement sauvés des restaurations malhabiles.

L'aile droite avec sa grande tour des Ondes (planche 3) n'était qu'une simple galerie à jour avec terrasse due aux La Feuillade, et terminée seulement il y a quelques années par le propriétaire actuel. La tour comprend au rez-de-chaussée une salle avec la grande chambre du Trésor, au premier une immense salle circulaire inachevée, avec une chambre ; au deuxième étage même distribution, même inachèvement; un petit escalier en pierre relie ces divers étages entre eux et avec la terrasse, qui, à l'autre bout, est desservie par le petit escalier de bois.

Lorsque Artus II fit exécuter cette tour, la moitié des douves, ou au moins les tiers, n'existaient pas, elles s'arrêtaient au pavillon du Roy; il a donc fallu créer, compléter la cour et ces douves. La partie la plus récente est facile à reconnaître, c'est celle dont le parapet, au lieu de balustres carrés à jour, ne présente qu'un petit mur d'appui.

Disons quelques mots de l'extérieur pour compléter les planches.

Le corps de logis, avec ses onze ouvertures de face, est couronné de balustres et d'un immense fronton orné de drapeaux, d'instruments guerriers, d'attributs de Mars avec un grand écusson au centre, mutilé en 1793. M. de Chergé pensait que là était sans doute l'écusson d'alliance des Gouffier. C'était une erreur, car en le restaurant, nous avons trouvé les armes des La Feuillade, d'or à la croix ancrée de gueules, en partie respectées et cachées par du mortier.

L'ornementation composée de pilastres, de chaînettes, cordons, trophées, est simple et lourde; sur la cour, aux angles des deux pavillons, étaient deux écussons mutilés aujourd'hui : rien de plus à dire de cette façade, moins riche que celle du côté du petit parc au levant.

Sur cette façade orientale, le corps de logis et les pavillons présentent trop d'ornements (planche i). Ce ne sont que trophées, niches, consoles, mascarons, guirlandes, écussons, chapiteaux, frises, sculptés et disposés un peu pour Yeffet. Le tout est bien conservé.

Le pavillon et la tour d'Artus II, ainsi que les servitudes sous terrasse à droite, sont ornés avec le même soin. Sur bien des points on retrouve, comme dans les murs de la première cour, la croix ancrée des La Feuillade.

L'aile gauche est autrement riche, élégante et svelte.

Les piliers du cloître et de la galerie inférieure, enroulés sur eux-mêmes avec toutes les moulures des nervures des voûtes, se prolongent vers le haut au moyen de pilastres, fouillés et ajourés, avec niches où restent encore quelques Termes en terre cuite d'origine ou d'imitation italienne; au-dessus de ces niches aux dais enguirlandés sont les D enlacés de Diane, répétés dans la frise de l'entablement avec la devise de Claude.

Entre les pilastres sont les fenêtres à six baies formées par des doubles croix : six de ces fenêtres sont ouvertes sur la cour et une par bout; cinq sont volontairement aveuglées pour permettre les panneaux des peintures intérieures.

Dans les appuis sont des médaillons de marbre, entourés de guirlandes de fleurs et d'attributs, de l'exécution à la fois la plus large et la plus fine ; l'ensemble est le même pour tous les détails différents, chacun est un petit chef-d'œuvre

Les médaillons, autrefois au nombre de trente-quatre, ornaient toutes les fenêtres des constructions de la Renaissance dans les façades principales. Ceux qui nous restent représentent des Césars et Mahomet. Un seul appui, par exception, présente l'épée du Grand Écuyer.

Sur les autres façades, même au-dessus de la terrasse, les ouvertures sont fort riches et d'aussi beau style, quoique plus simples.

Les La Feuillade, regrettant sans doute de n'avoir ni le temps ni l'argent nécessaire pour démolir cette aile gauche, ont marqué son toit du cachet de mauvais goût de leur époque. Ils ont détruit les lucarnes primitives pour les remplacer par les grossiers accessoires que nous montrent les planches jointes à cette notice.

Au centre de la cour se trouvait, faisant face à l'arrivée, la statue de Henri II le Victorieux; elle était de Layton, dit l'inventaire de 1559. On ne sait ce qu'elle est devenue. La vasque de la fontaine en marbre blanc qui ornait aussi une cour, est dans l'église. Cette fontaine était alimentée maigrement et d'une manière intermittente par les eaux de l'étang du grand parc.

Les douves ont toujours été sèches ou à peu près, l'eau manquant absolument dans les environs.

Il nous reste à parler des artistes qui ont travaillé au château que nous venons de décrire.

Rustici et Jean Juste de Tours ouvrent la liste fort dignement : ils ont contribué en artistes à l'embellissement de la demeure des Gouffier dès 1559. A cette époque, le dernier non seulement finit deux tombeaux de la collégiale, mais livra un bassin sculpté, le buste de Cornélia et un mortier de marbre blanc que nous avons eu la bonne fortune de retrouver dans le musée de Niort.

Mathurin Bouberault, autre sculpteur de Tours, fit en 1551 divers bustes de haut relief qui nous semblent bien faire partie des médaillons en marbre blanc des appuis de fenêtres.

Deux peintres, Pierre Foulon et Noël Jallier, qui peignirent dans la galerie les sujets tirés de l'Enéide; quatorze grandes histoires, dit la quittance, moyennant 482 livres tournois.

Pour ce qui est des architectes, les recherches les plus minutieuses, même celles de Benjamin Fillon, n'ont rien appris de précis. Nous avons tout lieu de croire que Philibert Delorme, en relation avec Claude Gouffier, et protégé de la puissante favorite Diane de Poitiers, est l'auteur de la collégiale et de tout ce qui, dans le château, date de la Renaissance. Lepaultre, nous en avons la certitude par une preuve écrite, a contribué aux remaniements malheureux ordonnés par les La Feuillade et les Villeroy; il a même enrichi de quelques jolis cartouches dessinés de sa main l'album de ces ouvrages et de la propriété.

FAIENCES D'OYRON

Nous ne rechercherons pas, ceci importe peu, si Charles Lenormant a eu tort ou raison de présenter le monogramme souvent répété à Oyron, dans le château, et composé des lettres H et C enlacées, comme un symbole d'amour légitime; si les croissants, également enlacés par deux ou par trois, ont été choisis tout d'abord comme armes parlantes par Catherine de Médicis, dont les goûts pour la chasse et l'exercice du cheval étaient poussés jusqu'à la passion... Le plus grand nombre parmi les écrivains, les artistes et le public, a vu dans le même dessin (les lettres H et D enlacées) un témoignage ou symbole d'un amour du Roy Henri pour Diane de Poitiers..., dans les croissants, les armes parlantes de Diane.

On peut admettre les deux opinions, à la condition de ne pas être exclusif. C'est même à notre avis le seul moyen d'être complètement vrai, car nous avons trouvé sculptés et peints, le doute n'est pas possible, tantôt les C, tantôt les D enlacés avec la lettre H; en construisant son palais, Gouffier a bien pu penser à honorer tour à tour la Vénitienne, reine de France, et la belle maîtresse du Roy...; qui nous dit, d'ailleurs, qu'en commandant ces détails d'ornementation, le seigneur d'Oyron n'a pas parfois voulu inscrire ou rappeler son nom, celui de sa mère, Hélène et Claude? son prénom et celui de son souverain, Claude et Henri ?

Quoi qu'il en soit, ce monogramme tracé sur quelques faïences dont le mérite artistique est, bien qu'on en ait dit, relativement secondaire, fit penser que ces faïences formaient une collection qu'on appela improprement Faïences de Henri II et de Diane de Poitiers.

De riches amateurs eurent alors la fantaisie de posséder le plus grand nombre possible de ces faïences; la lutte s'engagea, et bientôt les enchères atteignirent des chiffres insensés. C'est ainsi qu'un chandelier fut vendu 5,200 francs, le second atteignit 16,000 francs; l'un avait été possédé à Thouars par M. de Fouchié, qui l'avait payé 50 francs et cédé pour 100 francs. — Un pot à l'eau fut adjugé 20,000 francs, et, à l'Exposition de Londres, M. Magnac refusait 25,000 francs d'une aiguière !...

Benjamin Fillon a découvert l'origine de ces faïences, que Delange avait fait dessiner et graver, les attribuant à Girolamo della Robbia et à Geoffroy Tory. Dans son Art de terre chez les Poitevins, Fillon raconte tous les incidents de ses recherches et leur résultat heureux; nous engageons vivement à les lire dans cet ouvrage hors ligne.

L'éminent archéologue vendéen divise en trois époques la production des faïences maintenant dispersées dans les diverses collections de l'Europe, et dont on peut toutefois étudier quelques exemplaires à Cluny et au Louvre; treize objets appartiendraient à la première époque, qui est la meilleure; ils sont dus à la collaboration de Hélène de Hengest Genlis, occupant ainsi à des œuvres d'art les loisirs de son veuvage, et à celle de Cherpentier, le potier, et de Bernart, le gardien de librairie du château. — On trouve particulièrement dans cette série un cachet artistique dû au talent bien connu d'Hélène.

Quarante autres objets paraissent avoir été produits après la mort du principal artiste, la veuve du Grand Écuyer, par Cherpentier et Bernart. Les quatorze derniers, de la troisième époque, proviennent de la même fabrique: mais Bernart et Cherpentier étaient décédés, et leur successeur n'est qu'un industriel qui n'a pas héritées connaissances et des goûts artistiques de ses devanciers: aussi ses œuvres sont-elles de beaucoup inférieures à celles de la deuxième et surtout de la première période.

La maison de Cherpentier existe encore, nous y avons cherché inutilement la trace d'un four; nous n'y avons trouvé que des restes de lambris du xvie siècle et un siège de justice.

On devra remarquer que les faïences d'Oyron (ce nom leur restera désormais) ont été exécutées pendant la vie de Bernard Palissy. Benjamin Fillon avait même supposé un instant qu'elles avaient eu, sur l'œuvre de l'auteur des Rustiques figulines, une certaine influence; mais il reconnut vite l'erreur qu'il avait commise.

On peut aller plus loin dans la rectification et affirmer qu'au contraire c'est l'œuvre de Palissy qui a inspiré les faïences de la troisième et dernière période, imitation grossière et servile des figulines. Quelle est, en réalité, la valeur artistique des faïences d'Oyron? Cette valeur est moins considérable qu'on ne le croit, comme l'a démontré Fillon, et n'est point en rapport avec les prix exagérés où se sont élevées les enchères.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

(ANCIENNE COLLÉGIALE ET SES TOMBEAUX)

L'ÉGLISE d'Oyron (planches 4, 6, 9 et 10) manque peut-être du véritable caractère religieux des œuvres sévères du moyen âge: mais ce n'est pas moins une des plus jolies œuvres produites par les architectes et sculpteurs du xvie siècle.

Gouffier commença ses travaux en 1528 et ne les finit guère complètement qu'en 1550. Hélène de Hengest, sa mère bien-aimée, ne les vit pas achever; elle était décédée en 1537.

Le plan de la collégiale est bien simple; une seule nef, un transept, une abside; et dans les angles rentrants formés par l'abside et le transept, deux chapelles, l'une dite de François Ier, côté de l'évangile, l'autre en face, dédiée à saint Jérôme (planche 6).

La forme de ces chapelles, leurs fines sculptures et surtout celles de la première, où l'on trouve les armes, les initiales du seigneur, la salamandre de François Ier; l'ouverture à double courbe avec pendentif ajouré et fouillé d'une manière ravissante; tout nous semble là sortir du riche crayon de Philibert Delorme, le réel grand maître français de cette époque, dans l'air de basiliques.

Le gros œuvre de l'édifice tient beaucoup du xve siècle dans la forme et la puissance de ses colonnes engagées, de ses contreforts et de ses baies. Mais les voûtes et l'ornementation, comme le mobilier, sont de la plus pure Renaissance; malheureusement, sous prétexte de restauration, les remplissages des voûtes en très petits matériaux sont remplacés en ce moment par des moellons ou douelles beaucoup plus larges qui changent le caractère de l'œuvre; les départs des nervures de ces voûtes sont maintenant si peu soignés dans leur appareil, qu'à côté de joints réels mal placés, sont peints des joints supposés; l'édifice méritait mieux.

Dans l'abside sont trois fenêtres très grandes qui répandent un flot de lumière dans l'immense église; sur l'autel et dans les chapelles voisines, elles ont été, comme la rosace ouest, il y a quelques années, pourvues de vitraux dus au peintre-verrier Lusson, dont les œuvres artistiques sont universellement connues et appréciées.

La porte principale placée à l'ouest (planche 9), comme le fait remarquer Hugues Imbert dans sa notice lue à la Sorbonne le 30 mars 1869, n'est pas une entrée digne de l'église; elle se compose en effet de deux mesquines ouvertures géminées de plein cintre avec petites colonnes cannelées d'un assez maigre effet; dans la frise a été gravée la devise de Gouffier: Hic terminus hæret. — Au-dessus est la rosace à seize rayons dont nous avons parlé; plus haut encore un fronton aux armes du seigneur d'Oyron, supportées par deux griffons.

A droite de l'entrée est le clocher à tour carrée et couronnée d'une balustrade à jour — le comble est assez lourd, peu élevé; on l'a couronné d'une sorte de campanile dont la couverture a été en partie détruite par la foudre il y a plusieurs années; ni la commune, ni la fabrique, n'ont pu depuis y faire mettre les ardoises qui manquent encore, au grand dommage des charpentes et des voûtes; l'église est classée monument historique!

Au transept, vers le nord, ouvrant sur la terrasse du château, ombragée de superbes marronniers, se trouve la porte du châtelain; elle porte la date de 1540 et est chargée de charmantes sculptures au milieu desquelles on distingue le monogramme de Claude et d'Hélène. Le cintre et les pieds-droits disparaissent littéralement sous les sculptures, ainsi que les niches et colonnettes, aux rinceaux finement ciselés, aux riches guirlandes accompagnant une élégante rosace (planche 4). Cette porte a été incrustée en sous-œuvre dans le gros mur où une baie provisoire avait sans doute été réservée en bâtissant.

Fondé en 1518, le chapitre, aux termes de l'acte passé devant Jehan Davy et Jehan Dupré, notaires à Paris, devait se composer d'un doyen et de sept chanoines, un maître de psalette et quatre enfants de chœur, et recevoir d'Arthus Gouffier 14 arpents de vigne, plus 250 livres tournois de rente et 120 setiers de blé chaque année. Léon X approuva la fondation par deux bulles du 13 mai 1514. L'église inachevée fut consacrée le 18 août 1532. Une bulle du 7 août 1538, du pape Paul III, confirma celle de Léon X. Claude et sa mère, en 1530, donnèrent au chapitre de la collégiale une rente de 15 livres tournois et diverses dîmes s'élevant à 21 pipes de vin et 120 setiers de froment. — En 1540 et 1542 de nouvelles libéralités furent faites par Claude; à cette dernière date il donna 1125 livres tournois et quatre grosses cloches, puis augmenta le personnel de quatre vicaires.

En 1521, dès les premiers jours de l'année, on fit disparaître la petite et vieille église qui avait été enveloppée par la nouvelle, bien que le service canonial n'ait été installé qu'en 1525.

Louis Gouffier avait, paraît-il, un goût particulier pour le son des cloches, que son père redoutait; aussi en 1640 fonda-t-il une messe sonnée à carillon aux grosses cloches de la paroisse, et une rente perpétuelle de 12 livres tournois pour le service de cette messe; mais en 1641, le curé et la fabrique refusèrent cette libéralité comme de trop peu de valeur pour la grande charge de sonner tous les jours à carillon.

Les seigneurs d'Oyron avaient, en 1646, accordé aux doyens et chanoines le droit de sépulture dans les chapelles du Rosaire et de Saint-Jean.

Dès 1546 la discipline du chapitre s'était quelque peu relâchée. Le Grand Écuyer, voyant qu'au mépris de l'acte de fondation les chanoines n'assistaient pas régulièrement aux services quotidiens de l'église, exigea des retenues sur les traitements. — Au milieu du XVII^e siècle, les mêmes négligences s'étant reproduites, un règlement détermina la quotité des amendes encourues par les chanoines pour chaque heure d'absence. En 1728, il fallut de nouveau s'occuper de la discipline et remettre en vigueur les dispositions de ce règlement.

Nous n'avons guère à signaler comme sculpture murale, à personnages, qu'un grossier bas-relief placé au bas du clocher et représentant un homme portant le costume du temps de Henri II et tenant dans la main la jambe d'un cheval qu'un personnage crossé et mitré, saint Éloi sans doute, s'apprête à ferer.

Les boiseries de la collégiale sont tout à fait remarquables; elles étaient complètes il y a peu d'années (29 stalles), une partie a été vendue à l'église de Bressuire; les accoudoirs et les miséricordes de ces stalles sont ornés d'anges, d'oiseaux, de quadrupèdes, de chauves-souris, dragons, mascarons et feuillages variés, de personnages grotesques et parfois fort indécents. — Ce sont de petits chefs-d'œuvre de la Renaissance.

Sept tableaux attirent l'attention : l'un, que nous avons déjà signalé, est le portrait sur bois de Claude Gouffier; ce n'est pas une œuvre de peintre de grand talent, mais elle possède le mérite d'être ressemblante. — Le seigneur d'Oyron est agenouillé près d'un prie-Dieu, il porte les insignes de Grand Écuyer ; un saint, son patron sans doute, est debout à côté de lui; le fond du tableau montre les tours d'un château avec paysage : Oyron ou Boisy peut-être.

Le complément de ce tableau, du retable dont il faisait partie, nous semble être la peinture sur bois appendue le long d'un mur de la nef et représentant, avec un chevalier partant pour la croisade, Gouffier certainement, un autre personnage qu'on voit à moitié seulement.

L'autel Saint-Jean est décoré par un tableau représentant ce saint; c'est une œuvre de grande valeur, copie de Raphaël : dans les angles supérieurs sont peints de petits écussons aux armes des Gouffier. Un autre tableau sur toile représentant saint Jérôme est placé dans la chapelle de ce nom ; le saint est dans une grotte, à côté de lui sont les insignes et le chapeau de cardinal ; quelques parties de draperies de ce tableau ont été retouchées, mais la tête, les bras, le torse montrent une bonne œuvre qui porte aussi l'écusson des Gouffier.

Une sainte Famille, peinte sur toile, orne la chapelle de François 111 ; ce tableau est remarquable, mais, lui aussi, gâté par quelques retouches.

Un tableau sur bois représentant une apparition de Jésus-Christ à des gardes terrifiés et costumés à la mode du xve siècle, est placé dans le sanctuaire ; il n'est guère remarquable au point de vue de l'art, mais curieux par ses anachronismes.

Au fond du transept nord, est une toile attribuée à Mignard et représentant la fondation du Rosaire; nous ne savons si c'est là une œuvre du fin portraitiste, mais elle n'est guère à la hauteur de son talent supérieur.

Un mauvais tableau représentant l'ensevelissement du Christ est placé dans la chapelle de Saint-Jean; il attire l'attention des chercheurs par un pot placé au bas des personnages et rappelant quelque peu, par son ornementation, les célèbres faïences. Toutes les œuvres peintes, dont la plupart ont du prix, pourrissent sous la malpropreté dans leurs cadres vermoulus.

Au bas de l'église, servant de bénitier, est la grande vasque en marbre blanc provenant du château. A un mur du transept est accroché un crocodile, apporté sans doute par l'amiral Bonnavet. — Les habitants du pays ont longtemps prétendu qu'un peu de râpure de ce singulier ex-voto guérissait de la fièvre, et de temps à autre il est encore détaché quelques parcelles de cette panacée, non garantie par la Faculté.

Quatre magnifiques tombeaux (planches 7, 8) sont placés dans le transept de l'église; ils sont en marbre et couvraient autrefois les cendres de Philippe de Montmorency, d'Artus Gouffier, de l'amiral Bonnavet et de Claude Gouffier.

Les deux derniers sont de Jehan Juste de Tours, dont on a la quittance.

Le tombeau de Philippe de Montmorency, veuve de Guillaume Gouffier, est en marbre blanc; il a 3 mètres de long, 1 m.,30 de large et 1 m.,50 de hauteur.

Celui d'Artus Gouffier présente à peu près la même ordonnance que le précédent, ainsi que le font voir les planches, qui nous dispensent d'une description plus détaillée ; ses proportions sont les mêmes ; il a été, comme lui, mutilé.

Le tombeau de l'amiral Bonnavet est moins beau que les précédents, et sa principale ornementation, en dehors de la statue du guerrier mort à Pavie, consiste dans trois médaillons en marbre blanc aux initiales de l'amiral.

Le tombeau de Claude, appuyé à la muraille comme le précédent, plus simple encore, ne porte aucune inscription; au centre de la face est un médaillon aux armes et à la devise des Gouffier ; la statue couchée représente un cadavre sur un linceul.

On trouvera les inscriptions des trois premiers tombeaux reproduites par M. de Chergé dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest (1839).

Les morceaux de ces tombeaux brisés étaient autrefois épars dans l'église; ils ont été réunis et restaurés avec le plus grand soin par M. Segrétain, l'habile et consciencieux architecte de Niort, en 1839. — Un médaillon du monument du Grand Écuyer reste dans la chapelle Saint-Jean, faute d'avoir pu être employé dans la restauration.

HOSPICE D'OYRON

FRANÇOISE de Rochechouart, marquise de Montespan, après avoir été la maîtresse de Louis XIV, se retira de la Cour et vint près de sa sœur, abbesse de Fontevault, pour se consacrer au soulagement des pauvres, des malades et des infirmes (1692).

Françoise de Rochechouart se jeta dans les bras de la religion, comme l'avait fait, quelque temps auparavant, la pauvre Louise de Lavallière, cette autre maîtresse du Roy Comment ne pas voir là une loi qui s'impose? Le refuge en Dieu, qui garde toujours pour tous, petits et grands, faibles et puissants, égarés et coupables, pour ceux qui l'invoquent, qui l'implorent contre les erreurs, les déceptions et les douleurs de la vie, une consolation infinie comme tout ce qui est divin

La belle marquise, car à cette époque Françoise de Rochechouart était dans tout l'éclat de sa beauté, renonçait tout à coup à des habitudes de luxe et de plaisir, pour se livrer à des actes de pénitence et de charité que sa piété ingénieuse savait rendre tous les jours plus austères. — Quelques êtres malveillants et jaloux ont voulu voir là plus de dépit que de charité vraie

Entre la bienfaisance circonspecte d'un Montyon ou d'un Franklin et la charité hasardeuse des Vincent de Paul, des Belzunce ou de la sœur Rosalie, doit-on chercher la meilleure? Que ce soit la raison qui la guide ou la foi qui l'entraîne, nous devons bénir du fond du cœur la main qui donne et qui guérit, sans chercher le point de départ du bienfait.

Madame de Montespan avait réuni dans les dépendances de la maison religieuse de Fontevault, cent pauvres vieillards et orphelins des deux sexes, sous l'invocation de la sainte Famille, et appelé onze sœurs de la Charité de la communauté de Saint-Lazare de Paris pour leur donner les soins utiles. Mais lorsqu'elle posséda la terre d'Oyron, elle voulut y transférer ses pauvres et y fonder un hôpital; — le consentement de tous les intéressés et de l'autorité compétente étant obtenu (1703), les constructions commencèrent de suite et furent menées à bonne fin avec la plus grande célérité. — C'est l'hôpital actuel, rien n'y a été changé depuis.

Le plan présente une cour carrée avec le puits traditionnel au centre; aux angles, quatre pavillons reliés par quatre corps de bâtiment renfermant une chapelle; cet ensemble est fort simple, mais commode et spacieux. Le tout fut meublé de lits, linge, vaisselle, et de ce qui était nécessaire à l'entretien, à la nourriture et au logement des pauvres, des infirmes et des orphelins.

La fondatrice désigna, comme administrateurs de droit, l'évêque de Poitiers, le seigneur d'Oyron et ses successeurs, le doyen curé d'Oyron et les sénéchaux d'Oyron, Cursais et Moncontour.

Elle accorda à l'évêque de Poitiers le droit de faire recevoir gratuitement trois pauvres à son choix; et à l'abbesse de Fontevault six places.

Madame de Montespan établit un chapelain qui devait être présenté par les sœurs à l'agrément du seigneur d'Oyron, et approuvé par l'évêque de Poitiers; il devait être logé, nourri, et recevoir 200 livres, payables par quartiers.

Le seul devoir de l'hôpital, à l'égard du doyen du chapitre d'Oyron, était de faire présenter chaque année, le 14 octobre, jour de la Saint-François, le pain à bénir à l'église avec un louis d'or neuf en espèces pour offrande.

Madame de Montespan avait donné 8,000 livres pendant son séjour à Fontevault elle en affecta 110,000 pour compléter les paiements et les ressources de son oeuvre., savoir : 40,000 livres pour bâtiment, — 4,000 livres pour acquisition de la ferme du Bel-Air, attenant à l'hôpital, avec réserve d'un demi4ouis d'or de redevance et de la première grappe de raisin noir des vignes au profit du seigneur d'Oyron, — mille livres de rente au capital de 16,000 livres sur les aides de gabelles, — 50,000 livres à payer par lots annuels de 10,000 livres chaque après la mort de la fondatrice. Pendant la vie de Madame de Montespan, cette somme était représentée par 2,500 livres de rente à prendre par privilège sur les terres d'Oyron, Cursais et Moncontour.

Enfin 4,200 livres de provenance anonyme devaient être consacrées à l'entretien de 24 vieillards, formant un corps à part dans l'hôpital, avec mission de prier particulièrement pour Madame de Montespan.

Dans l'hôpital, chaque paroisse de Moncontour et de Cursais avait droit à six places; Marnes, Vignolles, Saint-Chartres, Notre-Dame d'Or, Saint-Martin d'Ouzillé, Messe, Montbrillais, Glenouse avaient chacune deux lits, le reste devait être occupé par les pauvres d'Oyron et ceux à la nomination de l'évêque de Poitiers et de l'abbesse de Fontevault.

La fondation, due à la munificence de Madame de Montespan, fut approuvée par l'ordonnance de l'évêque de Poitiers en date du 14 août 1704, et confirmée par lettres patentes du Roy en date de mai 1705.

L'hôpital acquit la terre de la Razilière, dans la commune de Brie; c'est encore aujourd'hui le noyau principal de ses ressources.

La Révolution de 1793 est venue marquer de son cachet spécial l'établissement de bienfaisance qui nous occupe, en supprimant et confisquant les rentes à son profit. — Les meubles furent empruntés par voie de réquisition au profit des ambulances des patriotes de Thouars, qui oublièrent de les rendre.....

La bonne gestion de ses administrateurs a réparé les désastres de l'hospice, dont la situation financière est maintenant excellente.

Rien à dire des constructions au point de vue architectural. Mais si l'art est resté à peu près étranger à la coque, quelques objets, quelques meubles qu'elle contient méritent une mention toute particulière.

Nous avons trouvé quelques petits bahuts aux armes de Rochechouart, oncé d'argent et de gueules de six pièces et desfascas, employés aux divers services de l'établissement : peu nombreux et peu riches, ils avaient été négligés par les patriotes.

Dans la chapelle, appendue au mur est une copie de la Vierge de Murillo portant au bas l'écusson des Gouffier. Ce tableau est d'une valeur au-dessus de la moyenne et passablement conservé.

Une mise en croix, sculptée sur bois en demi-relief, les personnages peints, suspendue au mur, n'offre qu'un intérêt médiocre.

Mais il en est autrement d'une Adoration des mages, sculptée en. tableau demi-relief : les personnages peints sont parfaitement posés dans de bonnes proportions ; l'architecture en perspective des fonds est très réussie : cette œuvre peinte et dorée a de la valeur, et nous avons vu avec satisfaction qu'on l'a parfaitement conservée.

Dans un salon-parloir se trouve le portrait de Madame de Montespan, par Mignard (il est bien de ce peintre, nous en avons trouvé la preuve au château d'Ussé); il a malheureusement été retouché par un barbouilleur aux ordres de quelque bonne religieuse trop zélée, qui a trouvé l'épaule gauche de sa bienfaitrice un peu trop découverte, et certaines draperies trop ouvertes sur la jambe.

La jolie marquise est étendue sur une natte de jonc, sa ravissante tête repose sur sa main droite; dans la main gauche elle tient un livre ouvert qu'elle ne semble pas disposée à lire, et son regard fait trop penser qu'elle oublierait peut-être facilement le Créateur pour la créature. Nous serions tenté de croire que ces quelques mots tirés d'un manuscrit du château lui étaient bien appliqués à la vue de ce portrait:.... « On devine à ce doux regard qu'avec plaisir « extrême elle entendrait encore volontiers conter par gentil seigneur, mignons devis amoureux.... — l'amour de « Dieu pouvait bien n'avoir pas encore chassé tout à fait le dieu d'amour... »

Le portrait est assez bien conservé ; il nous montre un superbe corps à peine voilé, des traits d'une régularité, d'une finesse et d'un coloris admirables; la bouche est empreinte d'un vif incarnat et laisse deviner des dents blanches comme l'émail : — tel l'a vu M. Savary, qui s'en est éloigné en pardonnant à Louis XIV ses faiblesses pour une pareille femme, en pardonnant à cette même adorable femme.... ses erreurs, en faveur de la bonne œuvre qui lui survit.

Nous ne pouvons que l'imiter..

N. DAVIAU, Architecte.